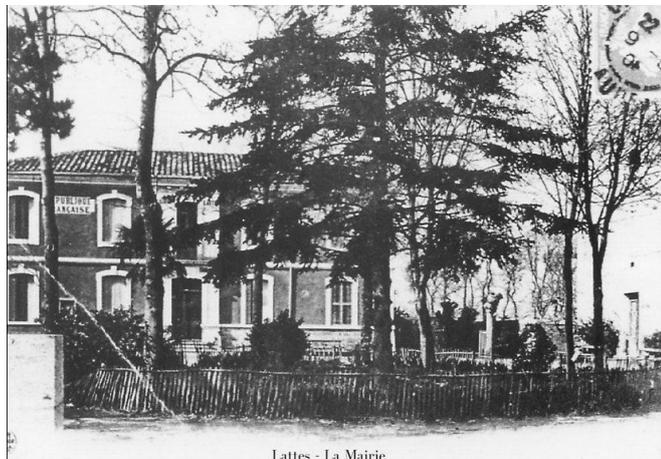


Suite de l'article **Histoire de Lattes et histoires de lattois :****A propos de la mairie et de l'école.**

Avant 1873, Lattes ne possédait pas de mairie. La commune louait deux pièces au premier étage de la maison de Maître GRASSET, notaire, 4 rue du Petit Scel à MONTPELLIER, pour servir de mairie ! De même, on louait à un particulier le logement de l'instituteur et la salle de classe.



Lattes - La Mairie

Ce n'est qu'en 1873 que fut construit le bâtiment que nous connaissons, à usage de mairie, d'école et de presbytère. L'instituteur y logeait tout près du curé ! Cet instituteur, arrivé en 1872, était un certain Richard MURET. Originaire d'Alsace, il avait certainement fuit l'annexion allemande.

Malgré la loi du 28 mars 1882, rendant l'enseignement primaire obligatoire de 6 à 13 ans, il ne semble pas que les enfants de Lattes aient été inscrits chaque année sur les listes scolaires nominatives rédigées par le maire. En 1890 Auguste **GRAS** et Jean **VERNHET**, nés en 1881, donc âgés de 9 ans, y sont reportés, ainsi que Ferdinand **COSTE**, né en 1883 et son frère Casimir, né en 1885, mais pas Louis **REYNIER** également de 1885. Ils sont pourtant inscrits tous les 5 en 1891. Les années 1892 et 1893 font défaut, mais en 1894 aucun n'apparaît.

Aucun document ne prouve que nos cinq Lattois aient obtenu le certificat d'études primaires, contrairement à trois autres futurs poilus, Emile **BERNARD** en 1890, et en 1903 Paul **RABAUD** et Louis **SOU-LIER**.

Tous ces jeunes garçons sont allés à l'école dans la mairie.

Et les filles ? Philippine, sœur de Jean **VERNHET**, née en 1884, a été scolarisée à l'école des filles. En effet depuis 1880 la Mairie loue une salle à Mademoiselle DELOURS, « sœur Marie de la Croix » en religion, au motif que : « bon nombre de pères de famille, trouvant qu'une école mixte amène inévitablement un trop grand contact entre les élèves des deux sexes, avaient fait des démarches...pour solliciter la création d'une Ecole de filles indépendante de celle des garçons. » (Conseil municipal de mai 1880) Le bâtiment sera acheté

6 400 francs en 1887 suite au décès de Mlle DELOURS. Cette maison, encore bien communal, se situe toujours à l'angle de la rue de la Porte Lombarde et de la rue Pointe de la Boule

Les obligations militaires.

La loi Freycinet du 15 juillet 1889 prescrivait un service actif de 3 ans, puis 7 ans de réserve de l'armée d'active et 15 ans de réserve « territoriale ». La loi du 21 mars 1905 fixera la durée du service militaire à deux ans pour tous, puis la loi du 19 juillet 1913 fixera à nouveau la durée du service actif à 3 ans.

Édit. L.-J. Albalade, Montpellier
35 MONTPELLIER — Caserne du 81^e de Ligne, Cours Gambetta

Nos 3 premiers Lattois cités plus haut accompliront leurs obligations sous le régime de la loi de 1889. Cette loi prévoyait que par tirage au sort le service pouvait être ramené à un an. Ils effectuèrent ainsi une seule année de service actif, mais pas toujours pour ce motif de tirage au sort. En effet, le maire avait alors un grand pouvoir sur le suivi des recrues. Il pouvait faire ajourner un soldat si celui-ci était soutien de famille notamment d'une mère veuve. Il pouvait également demander la diminution de la durée du service. Bénéficieront de ces mesures Auguste **GRAS**, Jean **VERNHET** et Ferdinand **COSTE**. Les 2 autres, Casimir **COSTE** et Louis **REYNIER** feront les 2 ans prévus par la loi de 1905. Les registres militaires nous permettent également de mieux nous représenter tous ces garçons : Auguste **GRAS** mesurait 1,63m, Jean **VERNHET** 1,64m, Ferdinand **COSTE** 1,76m, son frère Casimir **COSTE** 1,73m et Louis **REYNIER** 1,70m. Ils possédaient tous une « bonne instruction primaire », repérée sur leur livret par les chiffres 1, 2 et 3, signifiant qu'ils savaient lire, écrire, compter et possédaient l'instruction primaire sanctionnée par le Certificat d'Études primaires, même s'ils ne possédaient pas le diplôme.

Dans quelques mois, ces jeunes hommes seront mobilisés.

1914 en bref...: Littérature...: Parution de: *Stendhal et le beylisme* par Léon Blum, *Le rire jaune* par Pierre Mac Orlan, *Au des- sus de la mêlée* par Romain Rolland, *Lettre océan* par Guillaume Apollinaire, *Jésus La Caille* par Francis Carco, *Les caves du Vatican* par André Gide, *La robe prétexte* par François Mauriac...**Théâtre...:** 22 janvier : On joue *L'échange* de Paul Claudel, le 18 février *Je ne trompe pas mon mari* de Feydeau et Reter...**Nécrologie...:** 30 janvier : Décès de Paul Déroulède...22 février : Décès de François Ramonet, préfet de l'Hérault... 25 mars: Décès de Frédéric Mistral...**Aéronautique...:** 5 janvier: Première ligne régulière d'aéroplanes en Floride (USA)... 22 janvier: Le constructeur d'aéroplanes Deperdussin dépose le brevet d'un système permettant à une mitrailleuse de tirer à travers l'hélice... Janvier et février: Le français Marc Pourpe réalise plusieurs raids longue distance en Egypte...

